

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 09/05/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un(e) Consultant(e) International(e) pour la mise à jour et la finalisation du projet de Stratégie Nationale pour le développement de l'économie bleue en Côte d'Ivoire : étude commanditée par le CNS avec l'appui du PNUD

Numéro du projet : CIV 10-00108510 - Projet d'Appui à la Gouvernance Sécuritaire

Durée du contrat/services (si applicable) : 28 jours ouvrables

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **20 mai 2019 à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins distante sera retenu sous réserve de ses qualités et expériences.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de développement durable, d'environnement marin et de valorisation des espaces mers/océans au sein d'institutions européennes et internationales	15					
1.3	Références avérées en matière en matière d'obtention et de gestion de fonds européens et internationaux dans le domaine du développement durable	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de l'étude de capitalisation ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		40					

Termes de référence

CONSULTATION INTERNATIONALE

Pour la mise à jour et la finalisation du projet de Stratégie Nationale pour le développement de l'économie bleue en Côte d'Ivoire

ETUDE COMMANDITEE PAR LE CNS AVEC L'APPUI DU PNUD

Sélection d'un ou d'une consultant (e) international (e)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'ETUDE

Le thème de la croissance bleue et de la politique maritime intégrée figure désormais à l'ordre du jour de l'Union Africaine et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) fait de la promotion de l'économie bleue son 14^{ème} Objectif de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 visant à « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». L'économie bleue est aussi au cœur de la politique de l'Union africaine qui en fait la vision de la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans - horizon 2050 (AIM 2050) et lui accorde une place de choix pour la transformation et la croissance du continent dans l'Agenda 2063.

En décidant de valoriser davantage les ressources considérables que représentent plus de 500 km de littoral Atlantique, 200 000 km² de domaine maritime et 12 000 km² d'espace lagunaire, la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans ce mouvement international de développement durable, donc riche aussi d'une dimension sociale et environnementale, de l'économie bleue. Dans cette perspective, d'importants travaux visant à doter le pays d'une stratégie intégrée de développement de l'économie ont été lancée depuis 2017. Ces travaux ont permis au pays de disposer d'un projet document de stratégie complétée par la suite par deux importantes études, à savoir l'étude sur les filières émergentes de l'économie bleue : Opportunités et transférabilité en Côte d'Ivoire et l'étude sur la mise en place d'un dispositif de surveillance du bon état écologique de la mer en Côte d'Ivoire.

En vue de finaliser le document de stratégie intégrant l'ensemble de ces études et les commentaires des parties prenantes recueillis sur le projet de document de stratégie, Le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire procède au recrutement d'un(e) Consultant(e) international(e).

II. OBJET DE LA CONSULTATION INTERNATIONALE ET CHAMP DES TRAVAUX

Une étude de pré-stratégie de développement de l'économie bleue en Côte d'Ivoire a d'abord été réalisée, ainsi qu'une étude complémentaire sur l'apport éventuel de la planification spatiale maritime à la promotion de l'économie bleue.

Cette pré-stratégie a proposé une action articulée à partir des orientations suivantes :

- Améliorer la gouvernance maritime
- Sécuriser le domaine maritime
- Promouvoir l'économie bleue sur une base duale : secteurs traditionnels et secteurs émergents
- Assurer la durabilité de l'économie bleue, y compris dans sa dimension sociale
- Assurer la formation et la recherche sur l'économie bleue
- Intensifier la coopération internationale.

Chacun de ces axes suggère différentes actions pour progresser dans le domaine législatif, en matière organisationnelle, en termes de gouvernance, de compétitivité, de collectes de données, de formation, de recherche, d'investissement.

Le prolongement logique de cette pré-stratégie a été d'élaborer une stratégie, comportant une dimension programmatique et identifiant 45 projets susceptibles d'être les premières initiatives de la Côte d'Ivoire pour promouvoir une économie bleue durable. Ce projet de stratégie nationale a été finalisé en décembre 2018 lors d'un atelier de validation technique organisé à Grand Bassam.

La présente consultation internationale a pour finalité :

- La consolidation du projet de Stratégie nationale de développement de l'économie bleue en y intégrant les conclusions du Rapport final « Atelier de validation de la Stratégie nationale de Développement de l'Economie Bleue » des 13 et 14 décembre 2018 ;
- La prise en compte des conclusions de la Conférence de Nairobi sur l'économie bleue des 26 et 28 novembre 2018 ;
- L'intégration des conclusions de deux études réalisées en février 2019 avec le soutien du PNUD, l'une sur « les filières émergentes de l'Economie bleue : opportunités et transférabilité en Côte d'Ivoire » (Maxime Weigert et Brice Mobio), l'autre sur « le développement de l'économie bleue et ses incidences en termes d'impacts environnementaux : étude sur la mise en place d'un dispositif de surveillance du bon état écologique de la mer en Côte d'Ivoire » (Laurence Riblet).

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette consultation sont :

- La réalisation d'un document de référence préparé à partir du projet de stratégie nationale soumis à validation technique à Grand Bassam en décembre dernier, qui sera complété et mis à jour, et qui sera indispensable à la validation politique de ce projet de stratégie ;
- La rédaction d'un document de synthèse (de 25 à 30 pages environ), qui résumera la stratégie dans l'optique d'une information ultérieure des bailleurs de fonds potentiels. Il mettra en exergue l'importance de la mise en œuvre des actions futures, soulignant les enjeux, les attentes, les axes d'action et les projets proposés pour le développement de l'économie bleue. Il pourra également faire l'objet d'une diffusion plus large et servir de « carte de visite » présentant la Côte d'Ivoire comme un pays pionnier en matière d'économie bleue, soucieuse de ses composantes économique, sociale et environnementale.

Résultats attendus	Durée estimée (jours ouvrables)	Date indicative de transmission	Revue et approbation requise
Plan de travail détaillé certifié	2 jours	Entrée en vigueur de l'étude (To) + 2 jours ouvrés	Comité d'analyse et de relecture du PNUD RCI sous l'égide du secrétaire permanent du SEPCIM et du Représentant Résident du PNUD
Document de stratégie mise à jour et finalisé	18 jours	To + 18 jours ouvrés	
Document de synthèse du document de stratégie	10 jours	To+ 28 jours ouvrés	

IV. METHODOLOGIE

Le/La Consultant(e) international(e) travaillera à partir des études et documents disponibles et en particulier les études réalisées en février 2019 avec le soutien du PNUD.

V. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission du/de la Consultant(e) international(e) est de 28 jours ouvrables.

VI. PAIEMENTS DU CONSULTANT

DELIVRABLES	Délais	Montant
Plan de travail validé et certifié	A 2 jours du début de la mission	20%
Document de stratégie mise à jour et finalisé	Après 20 jours de travail	40%
Document de synthèse du document de stratégie	Après la remise du rapport final prévue à 40 jours	40%

VII. REMUNERATION DU CONSULTANT

Le consultant national sera rémunéré sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

VIII. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le consultant international doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de Master2 (équivalent bac+5) dans les domaines économique, politique ou diplomatique (relations internationales) ;
- Disposer de la double culture francophone/anglophone et, si possible, d'un double cursus universitaire (Europe /Etats-Unis) pour pouvoir appréhender les questions de développement durable et d'économie bleue avec une vision internationale ;
- Être spécialisé dans la mise en place des stratégies institutionnelles (nationales et sous régionales) de valorisation des espaces mer/océans ;
- Totaliser au moins 15 ans d'expérience à des postes de responsabilité au sein d'institutions internationales ou européennes chargées des questions d'environnement ;
- Voir à ces postes et durant plusieurs années participées à la mise en place de stratégies internationales, européennes ou sous régionales et de mobilisation de ressources ;
- Posséder une solide expertise dans les domaines du développement durable (environnements marins et industries marines, gestion durable des ressources de pêche, énergies renouvelables, etc.) et de l'économie bleue ;
- Avoir dans ce cadre obtenu et géré des fonds internationaux ou européens ;
- Avoir participé à l'élaboration de directives et/ou veillé à leur application puis administré des programmes multilatéraux et transversaux associant secteur public et secteur privé ;
- Avoir participé à l'organisation de tables rondes ou groupes consultatifs pour la mobilisation de financements extérieurs ;
- Posséder une bonne connaissance des stratégies maritimes et en particulier de celle de l'Union Africaine et de la CEDEAO ;
- Être sensibilisé aux questions de sécurité et de sûreté maritime ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et des qualités de communicateur notamment en milieu multiculturel.

IX. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de développement durable, d'environnement marin et de valorisation des espaces mers/océans au sein d'institutions européennes et internationales	15					
1.3	Références avérées en matière en matière d'obtention et de gestion de fonds européens et internationaux dans le domaine du développement durable	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de l'étude de capitalisation ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		40					

X. CRITERES DE SELECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins distante sera retenu sous réserve de ses qualités et expériences.

I. Détails des coûts

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable

II. Critères de sélection

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins distante sera retenu sous réserve de ses qualités et expériences.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.